

ENSEIGNANT CHERCHEUR

Appellations identiques : Enseignant en université/ Maître de conférences/ Professeur des universités.

Descriptif du métier et missions principales

Un enseignant-chercheur est soit maître de conférences, soit professeur d'université. A la différence du chercheur, il se partage entre l'enseignement (128h de cours, 192h de TD ou 288h de TP par an) et un projet de recherche.

Creuser un sujet

Architecture, biologie ou sciences politiques... l'enseignant-chercheur est passionné par un sujet qu'il souhaite développer en se consacrant à la recherche fondamentale ou appliquée. À partir d'un travail en bibliothèque ou en laboratoire, et d'une réflexion personnelle, il participe à l'enrichissement de sa discipline dans le cadre d'objectifs définis au niveau national ou régional. Dans les filières professionnalisées, il participe à la coopération entre l'université et le monde professionnel.

Enseigner

L'enseignant en université dispense des cours dans sa discipline - par exemple l'anglais, l'économie, le droit ou encore la psychologie - à des étudiants d'université. L'enseignant en université prépare ses cours et anime des travaux dirigés ou des travaux pratiques. En étroite collaboration avec l'équipe pédagogique de son UFR (unité de formation et de recherche), il prépare les plannings des examens et participe à des jurys d'examen.

Diffuser et partager les connaissances

L'enseignant-chercheur participe à la diffusion des connaissances scientifiques en publiant ses travaux et en participant à des conférences et des colloques. A partir de ses lectures et de ses recherches, il s'interroge, émet des hypothèses, conduit des expériences, analyse, interprète et exploite les résultats. S'il est professeur d'université, il impulse et dirige les activités du centre de recherche auquel il appartient : centre ou laboratoire, universitaire ou associé au CNRS (Centre national de la recherche scientifique).

Conseiller les étudiants

En tant qu'enseignant, il transmet les connaissances récentes issues des recherches conduites dans son domaine de spécialisation aux étudiants. L'enseignant-chercheur participe aussi à la définition des orientations des activités du laboratoire, aux demandes de financement. Il organise la communication du laboratoire, à travers des colloques et publications. Il met au point des modules d'enseignement, participe à des jurys d'examen, encadre les travaux de préparation des thèses des doctorants, assure le suivi des mémoires et des stages des étudiants. Il les conseille dans leurs choix d'orientation.

L'enseignant en université partage son temps entre les salles de cours ou les amphithéâtres et le laboratoire de l'université, où il mène ses recherches.

Conditions d'accès au métier

Diplômes requis

L'enseignant-chercheur est un doctorant qui prépare une thèse (en 3 ou 4 ans) après un master recherche (bac + 5). Durant cette période, il bénéficie d'une allocation de recherche et peut assurer des cours en tant qu'ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche). Dans les universités, les écoles doctorales accompagnent l'apprenti chercheur. Elles l'initient aux contacts avec les entreprises, l'aident à trouver un financement : bourse, contrat doctoral, convention CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche), etc.

Pour devenir maître de conférences ou professeur des universités, l'enseignant-chercheur doit être inscrit sur une liste nationale de qualification du CNU (Conseil national des universités). Après avoir obtenu la qualification, il peut se présenter aux concours de recrutement organisés par les établissements d'enseignement supérieur. L'HDR (habilitation à diriger des recherches) est indispensable pour se présenter au concours de professeur des universités. À noter : dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, les professeurs sont recrutés par le concours de l'agrégation.

Niveau bac + 5 et plus

- Doctorat

Le parcours d'études avec l'Université Paris-Panthéon-Assas

Beaucoup de formations permettent de s'orienter vers le métier d'enseignant-chercheur.

Quelques exemples de formations proposées par l'université menant à une carrière d'enseignant-chercheur.

- [Master Information, communication Parcours Médias, publics et cultures numériques](#)
- [Master Relations internationales parcours Relations internationales](#)
- [Master Science politique parcours études politiques](#)
- [Master Monnaie, Banque, Finance, Assurance Parcours Monnaie banque assurance](#)
- [Master Droit privé Parcours Histoire du droit](#)
- [Master Droit public Parcours Histoire du droit](#), etc.

Qualités et compétences requises

- **Rigueur et pédagogie**

L'enseignant-chercheur doit posséder une grande rigueur et une motivation intellectuelle à toute épreuve. Le sens de la pédagogie est indispensable pour rendre accessibles des connaissances pointues auxquelles il a pu contribuer.

- **Sens de la communication**

Par ailleurs, il possède le goût de la communication et celui des contacts humains. En effet, il est en relation constante avec différents publics : étudiants, partenaires scientifiques, entreprises publiques et privées, etc. La maîtrise de l'anglais est indispensable pour prendre connaissance des travaux des autres chercheurs et communiquer lors de colloques ou débats au niveau international.

- **Objectif / Objective**

La formation, et ensuite la recherche, ne peuvent aboutir qu'avec beaucoup de rigueur et d'honnêteté intellectuelle. Il faut savoir abandonner une piste si elle s'avère infondée et explorer de nouvelles voies.

- **Curieux / Curieuse**

Il est important de manifester un intérêt développé pour la nouveauté, afin de faire avancer la recherche, et de savoir où trouver les bonnes informations.

- **Passionné / Passionnée**

Il est très difficile de suivre 9 ans d'études et de mener un sujet de recherche durant toute une vie sans avoir une réelle passion pour le thème étudié.

Emploi

Salaire du débutant : 2 100 euros brut par mois environ pour un maître de conférences ; autour de 3 000 euros brut par mois pour un professeur des universités.

Dans la fonction publique, votre salaire (ou "traitement") dépend de votre grade et de votre échelon.

Chiffres auxquels peuvent s'ajouter diverses primes : prime de recherche et d'enseignement supérieur (1 245 euros brut par an), prime de responsabilité pédagogique (de 3 500 à 15 000 euros par an), prime d'excellence scientifique (de 3 500 à 15 000 euros par an)...

Source : décret n° 2013-305 du 10 avril 2013 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux corps d'enseignants-chercheurs.

Pour aller plus loin

1) Ressources disponibles en salle de documentation du CIO

ONISEP. Le dico des métiers. 2020.

Classeur « M » du CIDJ n°2.817.

Dossier documentaire n°754.

2) Liens utiles

Métiers et secteurs

- **Enseignants-chercheurs**

Rubrique consacrée aux enseignants-chercheurs (maîtres de conférences et professeurs des universités) du site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24530/les-enseignants-chercheurs.html>

Education

Un portail officiel de référence qui offre de nombreux renseignements utiles et détaillés sur la formation, les diplômes et les carrières dans l'Education nationale, l'enseignement supérieur et la recherche.

<http://www.education.gouv.fr/>

Emploi et recrutement

- **Galaxie**

Adresse indispensable pour les postulants aux postes de maîtres de conférences ou de professeurs d'université. C'est l'unique moyen de s'inscrire au recrutement.

<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>

Sources utilisées pour réaliser cette fiche

- <https://www.oriane.info/>
- <http://www.cidj.com/>
- <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>
- Classeurs du CIDJ
- ONISEP. *Le dico des métiers*. 2013